

Bulletin d'information

# Vivre à Flayat

novembre 2020



## Mairie de Flayat

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Fermé le mercredi après-midi

Au public

Téléphone : 05 55 67 81 04

E-mail : mairie.flayat@orange.fr

Site : <https://www.flayat.fr>

## Communauté de Communes Marche et Combraille

### en Aquitaine

Quartier de l'Etang

23700 AUZANCES

Téléphone : 05 55 67 04 99

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi,

Vendredi :

de 9h à 12h et de 14h à 17h

### Services de secours

#### Pompiers

2 rue Louis Aron - 23260 CROCQ

Tel : 18

#### Gendarmerie

1 rue du 8 mai 1945

23100 LA COURTINE

Tel : 17

#### Service des eaux

Tel : 05 61 80 09 02

#### SAMU

Tel : 15

- 1 Couverture
- 2 Sommaire
- 3 Edito
- 4 L'accueil des nouveaux habitants
- 5 Point sur les actions et les travaux
- 6 Bassin scolaire Flayat -Saint-Merd La Breuille
- 7 Actualité de l'école de Flayat
- 8 Parc photovoltaïque :
- 9 le projet devient réalité
- 10 Un micro-gite au Montfranc
- 11 Parcours de vie de deux de nos aînées de Manaly
- 12 Portraits de nos jeunes étudiants
- 13 suite
- 14 Jean Pierre Service
- 15 Les Galopins - Renouveau à la Com Com
- 16 Reconquête territoriale avec la Com-Com
- 17 Une photo de classe - Colis de Noël
- 18 Les agriculteurs minotiers de Flayat
- 19 Les agriculteurs minotiers de Flayat (suite)
- 20 Parc Naturel Régional, son nouveau président
- 21 Actions du PNR à Flayat
- 22 Le stage de pierres sèches 2020
- 23 Photo de classe (suite) - SIEPA
- 24 Les Genêts d'Or - Paiement de proximité

Ce bulletin a été rédigé et réalisé par la Commission Information.

Imprimé par Costes-communication - 23200

La photographie de couverture est de Martine Lecoer

## Flayatoises, Flayatois,

Depuis déjà neuf mois, l'activité communale est tributaire de la crise sanitaire. Si nous avons été plutôt épargnés lors de la première vague, la situation reste fragile en Creuse. J'en appelle donc à votre vigilance à tou(te)s car le respect des consignes sanitaires, aussi contraignantes soient elles, est la condition pour que nous puissions continuer à vivre le plus normalement possible.

Toujours est-il que cette pandémie n'en finit pas de produire ses effets négatifs sur notre vie locale et sociale. En effet, beaucoup de manifestations n'ont pu avoir lieu sur notre commune, certaines associations préférant ne pas s'engager sur un programme de festivités pour cette année, d'autres plus optimistes ou contraintes par le fonctionnement de leurs structures ont maintenu leurs activités, envisageant plusieurs alternatives afin d'éviter un scénario catastrophe. D'ailleurs, je renouvelle, à tous les présidents d'association, le soutien de notre collectivité. Chers lecteurs, vous retrouverez les actualités de vos associations dans le prochain bulletin et je souhaite une année 2021 pleine d'activités et de festivités.

Au-delà de ces signes pour le moins encourageants, notre commune poursuit son développement à travers notamment les réalisations d'entretien et d'aménagement des bâtiments, des réfection de voies communales, chemins, et bien d'autres domaines. Les élus travaillent sur différents plans de développement sans perdre de vue que nous dessinons le devenir de notre commune pour les prochaines années. J'espère que vous trouverez à travers ce magazine toutes les informations que vous souhaitez connaître et que ses pages soient le reflet des idées et la volonté de la municipalité.

D'autre part, cet édito me permet de poursuivre avec une bonne nouvelle. Je vous annonce que « le projet de parc photovoltaïque devient une réalité » depuis cet automne (voir p.8 et 9), je



m'en réjouis vivement. Je salue l'initiative prise en 2009 par Georges Lainé, maire, et son conseil municipal de l'époque. J'exprime toute ma gratitude au porteur de projet Olivier Vergne de la société Phoebus Energy et ses différents collaborateurs, tous ont permis l'aboutissement de ce projet. C'est avec de la passion, de l'investissement et de la confiance, et en dépit des obstacles, que ce projet a fini par se concrétiser onze ans plus tard.

Par ailleurs, en cette période de pandémie, les élus restent très attentifs et disponibles pour leurs voisinages et je vous recommande de faire appel à eux ou à la mairie en cas de difficultés. Ces petits gestes de solidarité et d'entraide font la différence, en outre, j'en profite pour remercier les personnes qui apportent leur aide à la commune dans bien des domaines : merci à Paul, Damien, Joris, Michel, Agnès, Solange, Béatrice et bien d'autres.

Enfin, je souhaite terminer avec une pensée pour les malades et les aînés en maison de retraite. J'adresse mes meilleurs vœux et ceux des élus municipaux, à chaque Flayatoise et Flayatois, aux agents communaux, aux commerçants et artisans, aux entrepreneurs, aux associations. Je vous souhaite la santé et le bonheur pour l'année 2021  
Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Le maire

Marie- Hélène MICHON

# L'accueil des nouveaux habitants de Flayat.

La municipalité de Flayat a organisé le 3 octobre un pot d'accueil pour les nouveaux arrivants sur la commune, une quarantaine de personnes dont sept enfants. Etaient aussi conviés les commerçants, associations et artisans de la commune dans la salle des fêtes communale en respectant les gestes barrières.



Sur les dix-huit derniers mois, Flayat a vu arriver de nouvelles familles et d'autres habitants se sont installés définitivement ou temporairement depuis le printemps.

Un tour de table a permis aux élus, nouveaux habitants, commerçants et associations de se présenter.

Le maire Marie-Hélène Michon a décrit sa commune succinctement, sa géographie, son économie, son patrimoine, son environnement. Soulignant la quali-



té de vie dans un lieu vert et espacé, elle a inclus la commune dans un territoire riche de services. L'offre locale en matière scolaire (école communale, collège à Crocq), en matière de santé (maisons de santé à Crocq, Giat, La Courtine, hôpitaux à Aubusson et Ussel), réseau autoroutier proche (A89), en matière de commerce et d'artisanat (épicerie, garagiste, taxi, plombier dans la commune), d'agriculture (40 exploitations, une fromagerie, une miellerie) et un laboratoire de produits cosmétologiques biologique.



Mme le Maire a ensuite expliqué quelques projets de développement, rappelant les services de la mairie pour la population avec des personnels impliqués et des sources d'informations communales avec le site de la commune, la page Facebook et le bulletin municipal distribué dans chaque foyer.

## Se mettre au vert, proposer un environnement sain à ses enfants

La parole a été donnée aux familles nouvelles. Des télétravailleurs ou employés dans des entreprises du secteur, ou en recherche d'emploi, des jeunes retraités, des personnes qui ont repris des biens de familles ou qui ont acheté des maisons pour se mettre au vert. Quittant les zones urbaines, chacun a son

histoire qui l'a amené en Creuse pour y rester ou pour y vivre une expérience professionnelle.

Si le confinement n'a pas été la raison de venir pour la majorité d'entre eux, il est un élément important de la décision de rester.

La prise de conscience des citoyens après la crise sanitaire provoquera-t-elle un afflux de population en Creuse ?

Nous savons en tout cas que nous avons bien besoin de faire une rupture avec la baisse démographique que nous connaissons depuis trop d'années. Un petit paquet de produits locaux de notre commune leur a été remis afin de leur manifester la chaleur de notre accueil et notre souhait de les voir s'intégrer au mieux et contribuer au développement de notre territoire.

Cette manifestation a été particulièrement bien reprise par la presse locale.

Rachel Loillier, aussi nouvelle arrivante en Creuse est la chargée de mission pour l'accueil et l'attractivité de la Communauté de communes Marche et Combrailles. Elle a exposé les services communautaires qui peuvent aider les personnes à s'installer sur le territoire en facilitant les démarches, en mettant du lien entre les administrations, les organismes et les citoyens.

# Point sur les actions et les travaux

## Réalisés entre juin et décembre 2020

Courant juillet, les agents communaux de Flayat et Saint-Agnant près Crocq se sont réunis plusieurs jours pour travailler ensemble sur l'entretien des routes communales des deux communes, gage d'efficacité et d'économie. La technique du « point à temps » a pour objet la réparation des couches de roulement des chaussées en des points isolés où ceux-ci montrent des dégradations de surface : fissures, faïençage, arrachements, nids-de-poule... L'achat de point à temps a été fait pour un montant de 2640.96 € H.T..

Le stage de pierres sèches organisé par le Parc naturel de Millevaches en Limousin, s'est déroulé du 1<sup>er</sup> au 8 septembre dans le parc de La Cure au bourg de Flayat. Un mur, à la fois de soutènement et de séparation entre deux propriétés, était le sujet du stage sous la direction de 2 formateurs agréés et murailleur professionnel. La mairie avait mis à disposition le nécessaire pour le bon déroulé de la semaine.



- Le 1<sup>er</sup> octobre, la commune s'est portée acquéreur d'une parcelle de terrain située rue des Gorces pour une dépense de 24 284 € hors frais de notaire.

- Courant octobre, la rénovation énergétique dans un logement communal a été réalisée, la dépense s'élève à 15 325,25 € H.T. l'aide de l'Etat est de 35%, le reste à charge pour la collectivité est de 9 961,54 € H.T. Les entreprises LACOUR (peinture), MARTIN (menuiserie) et POUMEYROL (électricité) ont réalisé les travaux.

- l'entreprise Poumeyrol a effectué le contrôle et la mise en conformité électrique des appartements locatifs pour un montant de 824,00 €.

- A. TIXIER de Chaveroche va réaliser l'élagage des thuyas qui entourent la chapelle de la vierge au Pont pour un coût de 900 €.

- Pour l'entretien des chemins communaux et chemins de l'Association Foncière de Remembrement 23 camions de pierres concassées ont été livrés, courant novembre et décembre, pour assurer leur entretien.

- les travaux de réhabilitation de l'ancienne poste ont débuté le 27 septembre 2020.

## Travaux validés avec devis signé

- L'entreprise Aymard dont le devis a été signé le 08/09/2019, pour le ravalement de la façade de la mairie, a annoncé le report du chantier pour le début d'année 2021.

- le remplacement d'un battant de cloche de l'église, dont le devis a été accepté le 07/11/2019 est reporté en début d'année comme l'a annoncé l'entreprise Bodel.

- le devis Grégoire et Breuil a été signé le 03/02/2020 pour le remplacement de 4 fenêtres à l'église. Les travaux sont reportés en début d'année.

- le dossier «restauration et valorisation du petit patrimoine» concernant la pêcherie de Manaly, le puits de Sagnat et le four à pain de la Cure, a été déposé au Comité Unique de Concertation du Syndicat Mixte Est Creuse Développement qui, après consultation, l'a retenu. Des fonds Région et LEADER aideront à financer les travaux à hauteur de 66% environ.

- un devis pour le démoussage de la toiture du préau de l'école et de la bibliothèque ainsi que la réalisation d'un renfort de charpente du préau, a été signé pour l'entretien du bâtiment.

## Travaux inscrits et projets en réflexion

- La voirie communale : les dépenses de voirie vont s'inscrire dans un plan de « bonnes pratiques ». Ce plan consiste à mettre en place un programme pluriannuel de travaux, une mutualisation de la commande publique, un partage des services et outils d'entretien. Nous travaillons en collaboration avec la commune de St-Agnant près Crocq afin que cette mutualisation nous apporte à chacun d'entre nous des gains substantiels. Plusieurs entreprises ont été consultées pour obtenir des devis et élaborer un programme de réfection sur 3 ans. Ce plan triennal de voiries devra être validé par le conseil municipal prochainement.

- S'appuyant sur l'étude de redynamisation du centre bourg réalisée en début d'année, les élus travaillent sur l'esquisse d'un schéma d'aménagement faisant ressortir les besoins. Les réflexions s'orientent, en autres, sur des projets d'équipement à plus ou moins long terme. La salle des fêtes apparaît être l'un des projets à prioriser. L'aménagement de la partie vestiaire au stade, la recherche d'un investisseur pour le terrain des Gorces, l'implantation d'un bâtiment d'environ 2000 m<sup>2</sup> sur la zone artisanale sont des projets qui demanderont une concertation et une force de proposition.

## Le Syndicat du Bassin Scolaire Flayat St-Merd-la-Breuille



A partir du mois de mars, en raison de la fermeture des écoles décidée par le gouvernement pour lutter contre la propagation du coronavirus, la scolarité a été très perturbée à l'école de Flayat comme dans les autres établissements scolaires.

La rentrée scolaire de septembre s'est faite dans un contexte sanitaire complexe avec beaucoup d'inquiétude de la part des parents, de l'enseignant, du personnel et des élus. Chacun redoutant une seconde épidémie à l'automne et une nouvelle fermeture de l'école.

Le jour de la rentrée, Guy FAUGERON et Denise VEDRINE élus de St-MERD LA BREUILLE m'accompagnaient pour accueillir :

- Mélanie MULDER, jeune enseignante originaire de Corrèze, nommée directrice,
- Amandine PIANO, nouvelle agente spécialiste des écoles maternelles résidant à EYGURANDE (recrutée après le départ en retraite de Marie Paule CONSTANTY)
- Christiane CHARLES cantinière depuis de nombreuses années.

Puis ce fut le tour des parents venus accompagner leurs enfants. Cette rentrée comptait treize élèves réunis en une seule classe et huit niveaux. Mélanie - l'enseignante - a eu un peu d'appréhension la première semaine mais elle a vite pris ses marques et a su s'appuyer sur l'aide d'Amandine pour organiser et gérer sa classe.

Comme on le craignait, le deuxième confinement est mis en place le 30 octobre mais les écoles restent ouvertes. De plus, le plan Vigipirate au niveau « urgence attentat » est activé. Il est essen-

tiel de rassurer les parents qui confient leurs enfants à l'école. Ils peuvent se rapprocher de la directrice et des délégués des parents d'élèves que sont Carine MAURINET et Louise HELMLINGER.

En ce qui concerne la gestion du bassin scolaire, les élus ont donné leur accord de principe - lors d'un précédent conseil, pour l'achat d'un tableau numérique interactif. Cet outil facilitera la présentation de travaux par l'enseignant et assurera une meilleure motivation des élèves. Deux ordinateurs et un photocopieur sont également nécessaires pour remplacer les équipements informatiques anciens. Concernant le bâtiment, des travaux de rénovation ont été chiffrés pour une porte et plusieurs fenêtres. Tous ces investissements pourraient être financés en grande partie par l'Etat.

Il est temps de laisser nos préoccupations de côté. Dans quelques jours c'est Noël avec son sapin, ses guirlandes, ses étoiles, ses cadeaux... Les enfants ne pensent plus qu'au Père Noël avec sa barbe blanche, viendra-t-il à l'école ? En tout cas, ils ont décoré le sapin installé dans le préau. Ils sont prêts pour l'accueillir mais aussi écouter les contes de David et se régaler avec le gouter préparé par Christiane.

Nous vous souhaitons à tous un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Marie Hélène MICHON  
Présidente

Denise VEDRINE  
Vice-Présidente

# Actualités de l'école de Flayat

A la rentrée, la classe unique de l'école de Flayat comptait 13 élèves : 2 PS, 1 MS, 2 GS, 1 CP, 2 CE1, 2 CE2, 2 CM1, 1 CM2.

Une nouvelle ATSEM, Amandine, est présente à temps complet avec les enfants cette année.

Louise, nouvelle cantinière, vient de nous rejoindre pour la durée du confinement en remplacement de Christiane devant respecter les mesures de protection renforcées. Les repas sont préparés sur place et les menus équilibrés sont composés de plats cuisinés privilégiant des produits de qualité.



## LES ACTIONS MENEES DEPUIS LA RENTREE :

### Découverte autour de la pomme pour les maternelles :

Dégustation de pommes de différentes variétés

Préparation d'une compote et dégustation



### Sortie en forêt :

Ramassage d'éléments naturels

Randonnée en forêt

Jeux dans la nature...



### Jeudi 12 novembre 2020 :

#### Intervention musique et arts plastiques

Les élèves ont participé à un atelier « musique et arts

plastiques » avec 2 artistes, sur le thème des émotions. Ils ont écrit une chanson qu'ils ont ensuite mise en musique et ont illustré les différentes émotions ressenties.

Les enfants ont beaucoup aimé cette activité riche en découverte.

*La crise sanitaire n'épargnant pas nos grands enfants, ils sont, depuis la rentrée de novembre, masqués comme les adultes.*



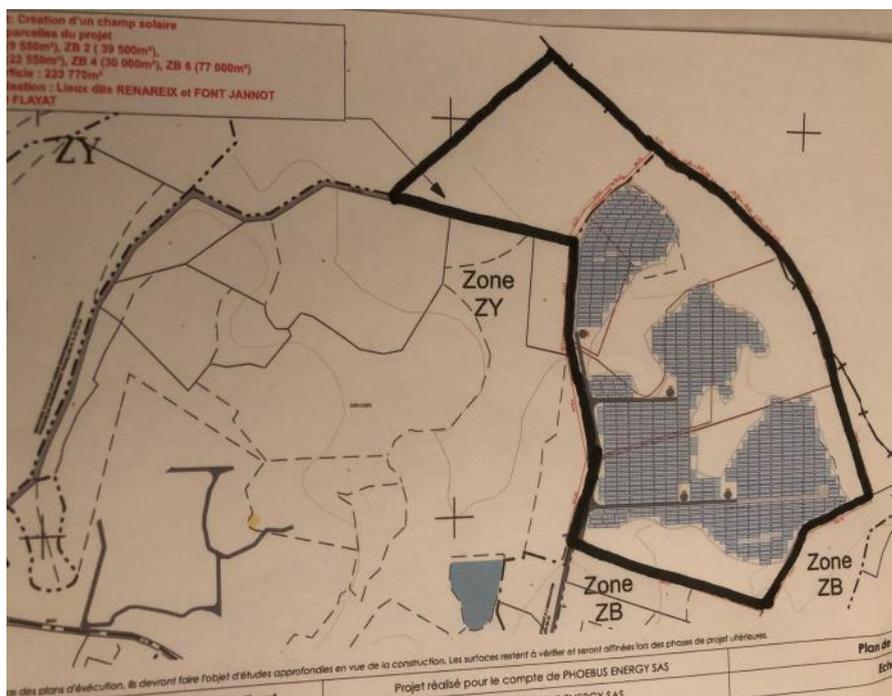
## Parc photovoltaïque : le projet devient réalité

C'est la nouvelle importante de cet automne : la Commission nationale de régulation de l'énergie a validé la deuxième partie du projet de parc photovoltaïque de notre commune et la mise en œuvre du projet est maintenant vraiment sur les rails ! La société chargée de son installation est le groupe Générale du Solaire et celle chargée de son exploitation sera la société EVEO WATTS 10.

### Rappel des éléments essentiels du projet :

Ce projet s'étend sur 10ha et produira 10 Mégawatts d'électricité. Ceci représente l'alimentation en électricité de plus de 3500 familles. L'ensemble de la production électrique sera livré à Enedis, chargé de la gestion et de l'aménagement du réseau de distribution d'électricité en France. Il convient pour cela de créer une liaison par câble enterré entre le parc photovoltaïque et le site d'accueil d'Enedis à Saint Pardoux d'Arnet qui nécessitera lui-même des aménagements spécifiques pour permettre cet accueil. La distance est de 9,6km.

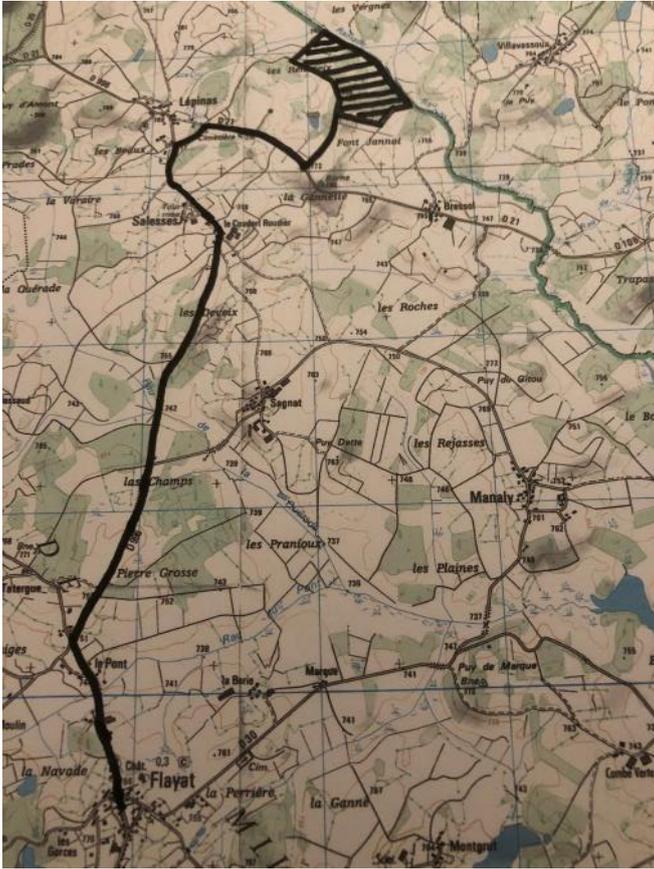
Le parc photovoltaïque sera implanté conformément au plan ci-contre qui a été validé par le permis de construire délivré en mai 2019 par la préfète de la Creuse. Les 25 000 panneaux photovoltaïques seront disposés sur des tables scellées sur des pieux enfoncés dans le sol. Des études hydrogéologiques



logiques sont actuellement conduites pour préparer ces travaux. Ce champ photovoltaïque sera clôturé, mais non éclairé, ce qui ne créera aucune pollution lumineuse et respectera notre ciel étoilé. Un système d'éco-pâturage par des moutons sera mis en place en lien avec un agriculteur local.

**Plan d'implantation :** le parc sera installé sur des terrains de Font Jannot acquis par la commune : c'est un vallon situé sur la droite de la route

entre les villages de Bressol et Lépinas (voir plan de situation). L'essentiel du terrain est actuellement boisé et cette forêt qui a poussé d'elle-même sur des terres agricoles qui n'étaient plus cultivées fait partie des 48 ha de forêts intégrés dans la convention qui lie l'ONF et la commune de Flayat. La première étape va donc consister en l'abattage de ces bois qui sera programmé pour l'automne 2021 afin



de préserver les rythmes biologiques de nidification et de reproduction des oiseaux notamment.

Il convient aussi dans le même temps de réaliser une nouvelle partition foncière afin de séparer la partie précisément consacrée au parc photovoltaïque et celle qui pourra être maintenue pour des activités agricoles. Le bail emphytéotique qui nous liera avec EVEO WATTS 10 devra aussi être finalisé.

La construction proprement dite du parc photovoltaïque interviendra ensuite sans pouvoir préciser la date dès maintenant car ceci doit être calé en fonction de l'avancement des travaux d'acheminement d'Enedis.

**Présentation du chef de projet : Gonzague VUIL-**

**LIER** (photo ci-contre). Il a été désigné dès que la validation du projet a été officiellement connue et il a rendu sa première visite sur le site mardi 17 novembre. Agé de 35 ans, c'est un chef de projet expérimenté. Il mène depuis plus de 10 ans des projets photovoltaïques dans toute la France.

*Le groupe Générale du Solaire à qui il appartient a été créé en 2008 à l'initiative de Daniel BOUR. C'est un expert du développement, de l'ingénierie, de la construction, du financement et de l'exploitation de centrales photovoltaïques, ainsi qu'un producteur indépendant d'électricité, en France et à l'International.*

*Ce groupe français, emploie environ 60 personnes, principalement en son siège à Paris et son agence de Montpellier, et a généré un chiffre d'affaires de 60M€ en 2019 sur l'ensemble de ses activités.*

*GÉNÉRALE DU SOLAIRE pilote l'intégralité des projets solaires, de leur développement à leur exploitation. Le Groupe est un des leaders sur les centrales intégrées en toiture et sur les centrales au sol en France et à l'International où le dynamisme des marchés émergents contribue fortement à sa croissance.*

*Plus d'informations sur : [www.gdsolaire.com](http://www.gdsolaire.com)*



# Gîte de Montfranc

Marie-Laure et Jean-Pascal BOURNICON nous parlent de leur micro-gîte



## Depuis quand exercez-vous cette activité ?

C'est en 2005 que nous avons créé un micro-gîte dans une ancienne porcherie qui était en ruine. Il est labellisé « Gîte de France » et référencé au « Petit Futé » depuis 2017. Il peut accueillir 2 personnes. Nous avons ouvert un second gîte de 4 personnes en 2006 que nous louons à l'année depuis 2019.

## Pourquoi avoir ouvert ces gîtes ?

Cela nous a permis d'avoir des contacts avec des personnes venant d'horizons différents, mais aussi d'entretenir les bâtiments et de payer les charges...



## Quels sont les atouts du site ?

La grande majorité de la clientèle vient pour la randonnée. A partir du gîte, nos hôtes peuvent faire la boucle du circuit de la Méouzette, des balades dans la forêt de Châteauvert, aller chercher du fromage à la ferme de Diozidou et du pain à St Merd quand d'autres préféreront la pêche et la cueillette de champignons. Les vacanciers recherchent avant tout le calme et la campagne.

## Quel est votre taux d'occupation ?

La location se fait à la semaine pour la période estivale. Le reste de l'année nous louons à la journée par l'intermédiaire d'Airbnb. Certains de nos hôtes sont là pour assister à un concert à « l'Espace », d'autres font juste une étape ou se rendent dans les cimetières à la période de la Toussaint. Ceci nous permet d'avoir un taux d'occupation d'environ 5 mois par an.

L'accueil est très important dit Jean-Pascal. Je leur fais découvrir la région et visiter les villages quand ils sont en recherche de biens immobiliers. Cinq maisons se sont vendues sur notre secteur grâce à notre aide. Notre potager leur est grand ouvert, ils peuvent cueillir des légumes frais. Ils se rendent aussi au marché de Felletin, à la foire de Giat mais beaucoup regrettent le manque de restauration.

## Que faut-il faire pour attirer davantage de visiteurs ?

L'orientation de « Gîtes de France Creuse » est d'obtenir plusieurs épis pour une clientèle « haut de gamme » mais je ne suis pas d'accord avec cette vision dit Marie-Laure. Je déplore un manque de politique globale au niveau du tourisme de la part de l'intercommunalité et du département, pour le sud de la Creuse. L'été, la demande est forte. Le reste de l'année il n'y a pas assez d'activités. Pourtant, les touristes sont surpris par le petit patrimoine, les arbres remarquables et les richesses de la nature. Il y a des choses à faire !



# Parcours de vie de deux de nos aînées natives de Manaly

Nous donnons la parole à deux de nos aînées natives et résidentes à Manaly afin d'illustrer 2 parcours de vie du 20<sup>ème</sup> siècle.

Christiane LECLERCQ est née le 1<sup>er</sup> septembre 1926 et a donc déjà soufflé ses 94 bougies ! Même si son audition a bien baissé, sa mémoire ne lui fait pas beaucoup défaut et son énergie est impressionnante !



Renée POUPY est née le 27 février 1937 et a pour sa part soufflé ses 83 bougies ! C'est la vue qui a baissé chez elle, mais sa mémoire est très vive et son attention sans faille.

Elles ont toutes les deux fréquenté l'école de Flayat qui avait bien plus d'élèves que maintenant allant jusqu'à 4 classes bien pleines. La mixité ou la séparation des garçons et des filles ont pu évoluer selon les périodes. Le nombre des enfants a encore augmenté pendant les années de guerre du fait de l'accueil des enfants réfugiés dans des familles habitant la commune. La cantine n'existait pas à l'époque et elles pouvaient aller manger chez certains habitants. Ils servaient parfois simplement une soupe chaude et chaque enfant amenait son complément de pain ou plus pour le repas. Renée connaîtra l'ouverture de la cantine en 1947 ou 1948 et qui existe toujours.

Leur vie va ensuite prendre un parcours très différent à la sortie de l'école.

Christiane va partir travailler d'abord pour faire les moissons chez des agriculteurs à Chicheix et à Bas-saud et ensuite pour servir chez un boulanger et un boucher de Flayat. Elle travaillera ensuite chez un habitant de Saint-Agnant-près-Crocq installé à Paris en qualité d'employée de maison pendant 1 an. C'est ainsi qu'elle deviendra parisienne pour les 4 décennies suivantes. Elle rejoindra ensuite la propriétaire de l'étage en-dessous pour un travail identique avant de rencontrer son futur mari, Georges. Ils cumuleront alors deux activités chacun. La semaine, chacun travaillera chez un patron et le week-end, ils développeront une activité de vente et réparation de postes de radio et de télévision sur les marchés. C'est beaucoup de travail mais ceci leur permettra d'acheter un appartement, puis une maison et de vivre dans des conditions correctes à une époque où ce n'était pas si simple à Paris.

Christiane et son mari reviendront à Manaly au moment de la retraite en 1984 et ceci à l'insistance de Georges. C'est bien agréable de se retrouver avec encore beaucoup d'énergie pour vivre ce temps de retraite à la campagne dans une maison que l'on peut encore bien embellir et entretenir.



Renée, quant à elle, habite la maison construite par son grand-père. Elle rencontrera son mari Robert à Saint-Agnant-près-Crocq et ils se sont mariés en 1959. Etant fille unique, Renée se doit de poursuivre l'exploitation de la ferme familiale avec son mari. Robert gardera cependant des activités dans son métier de charpentier ou plus généralement dans le bois. Il a notamment refait et entretenu toutes les croix du village et bien d'autres choses. Ils ont aussi bien amélioré la maison grâce aux qualités de menuisier de Robert qui a fait de nombreux meubles pour la cuisine et pour la véranda.

Elle pense être la seule de sa génération à avoir vécu toute sa vie à Manaly et c'est une situation qui se rencontrera sans doute de moins en moins.

Christiane et Renée déplorent maintenant la solitude qu'apporte l'âge. Georges, le mari de Christiane est décédé depuis 16 ans et Robert, le mari de Renée vient d'entrer à la maison de retraite de Giat. Elles savent cependant se réjouir de la gentillesse de leurs voisins qui passent régulièrement pour une visite ou un service. Manaly reste un village où la fraternité et la convivialité gardent un vrai sens.

# Où étudient nos étudiants flayatois

Laurie Villetelle



J'ai obtenu mon bac SAPAT (Service aide aux personnes et aux territoires) au lycée Alphonse Defumade à Ahun. Je suis actuellement en première année à l'IFAS (Institut de formation d'aide-soignante) John Bost à Bergerac, en Dordogne. Ma formation consiste à collaborer avec l'infirmière pour des soins de maintien, de prévention, de relation et d'éducation à la santé afin de préserver et restaurer la continuité de vie, le bien-être et l'autonomie de la personne. Après mon diplôme d'Etat, j'envisage de devenir infirmière et pour cela je dois poursuivre ma formation en IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) durant deux ans, voire plus si je veux me spécialiser.

Laëtitia Goubely

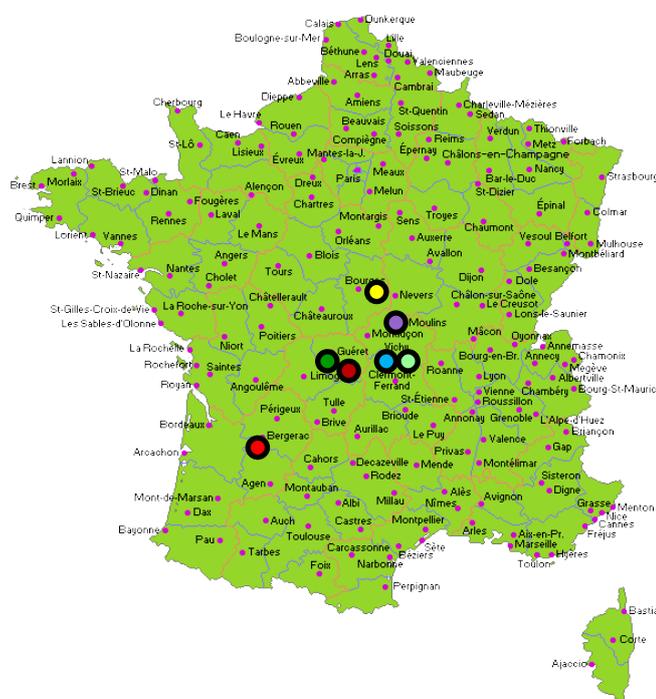


Je suis actuellement en 2ème année de BTSA ACSE (Analyse Conduite et Stratégie de l'Exploitation agricole) au lycée agricole d'Ahun. C'est un BTS agricole général qui a pour finalité le métier d'agriculteur ou le travail dans le paragricole comme conseiller à la chambre d'agriculture, comptable ou simplement ouvrier agricole. C'est une formation basée surtout sur l'économie générale ainsi que sur la comptabilité des exploitations agricoles. Cette formation va me permettre de reprendre l'exploitation familiale dans quelques années. Mais grâce à ce BTSa on peut également faire une poursuite d'études avec une licence professionnelle par exemple.

Clément Paquet

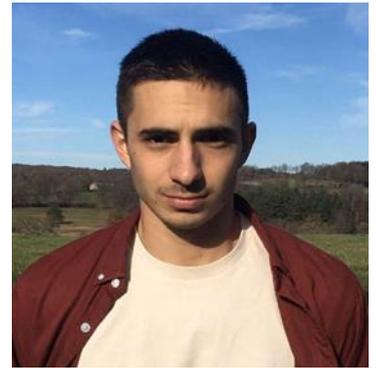


Après l'obtention d'un bac S (scientifique) à Aubusson, je suis actuellement en classe préparatoire aux grandes écoles, plus précisément en Mpsi (mathématiques, physique et science de l'ingénieur), au lycée Blaise Pascal à Clermont-Ferrand. Ça se passe en 2 ans, le travail est très condensé, on a une quarantaine d'heures par semaine, les DS le samedi et des contrôles oraux toutes les semaines. Ces deux ans nous préparent à des concours afin d'intégrer une école d'ingénieur comme Polytechnique ou Mines.



**Elie Bernard**

J'ai un bac STI2D Architecture et Construction, passé au lycée Jean Favard à Guéret. J'étudie actuellement au Lycée des Métiers du Bâtiment à Felletin et suis en deuxième année de BTS SCBH. Le BTS SCBH ou Système Constructif Bois et Habitat consiste à tenir un poste de responsable de chantier ou d'atelier chargé d'organiser et de réaliser la pose de tout élément et assemblage bois dans un bâtiment : charpentes, couvertures, escaliers, encadrements de portes et fenêtres, ossatures, agencements intérieurs et extérieurs. Après mon BTS, je souhaiterais m'orienter vers une licence toujours dans le bois, à l'étranger si possible.



**Gaëlle Andanson**

J'ai un bac ES (économique et social), passé au lycée Bernart de Ventadour à Ussel et suis actuellement en deuxième année de DUT Techniques de commercialisations à Moulins. C'est une formation qui se passe sur deux ans, avec des partiels à chaque fin de semestre afin de pouvoir poursuivre sur le suivant. Cette formation consiste à former des étudiants dans des fonctions commerciales, tant au niveau de la vente, de la gestion, de l'informatique, de la logistique ou du marketing. Après ces deux années les étudiants peuvent s'orienter sur des licences professionnelles ou bien entrer en école de commerce pour faire de longues études. Je souhaiterais, pour donner suite à l'obtention de mon DUT, m'orienter vers une licence professionnelle chargée de clientèle, pourquoi pas en alternance



**Ophélie Villatel**

J'ai obtenu un bac économique et social au lycée Bernart de Ventadour à Ussel. J'ai ensuite décidé de partir à Bourges pour effectuer un DUT Gestion des Entreprises et des Administrations. J'ai alors validé ma première année. Lors de la seconde année, j'ai choisi l'option Gestion Management des Organisations. Ce diplôme consiste à former les étudiants en tant que gestionnaires et permet d'acquérir les compétences pour gérer une entreprise dans sa globalité et d'accéder aux métiers de la logistique, du commerce, du marketing ou encore de la comptabilité. Par la suite, je souhaite continuer mes études en passant une licence (pourquoi pas en alternance) mais à ce jour, je me questionne encore sur mon orientation... Domaine de la logistique, du marketing, je ne sais pas encore.



**Laura Roulet**

Je suis titulaire d'un Baccalauréat Scientifique. J'ai acquis une Licence de Droit à l'École de Droit et je prépare désormais un Master CCA à l'IAE School of Management, le tout à Clermont-Ferrand. De manière générale, cette école nous forme à la gestion de structures économiques. Pour cela, il nous est proposé une grande partie de théorie mais aussi pas mal de pratique. Effectivement, nous devons réaliser un stage de 6 mois (normalement prévu à l'étranger mais désormais limité au territoire français en raison de la crise sanitaire), ainsi qu'une alternance sur 1 an. Ce diplôme permet de déboucher sur des professions assez variées dans le domaine de la gestion, laissant alors à chaque étudiant le choix de sa spécialisation. Pour ma part, je n'ai encore aucune attirance particulière pour un métier plus que pour un autre, même si la gestion dans le secteur social semble m'intéresser davantage. En fait, je compte sur l'expérience que je devrais acquérir lors de mon stage et de mon alternance pour commencer à réellement me prononcer et j'attends de voir les opportunités qui se présenteront à moi dans l'avenir...



# Jean-Pierre Services

*Soutenir le maintien à domicile des personnes âgées c'est contribuer à l'autonomie des personnes, et favoriser ainsi une bonne estime de soi et la bonne estime de soi est essentielle au bien vieillir. Pour cela, il faut des services à la personne destinés à répondre aux besoins des particuliers : Entretien de la maison, petits travaux de jardinage et de bricolage.*

*Nous avons évoqué dans un précédent bulletin l'aide essentielle des aide-ménagères pour le maintien à domicile des personnes âgées, nous allons parler d'une entreprise qui intervient sur les propriétés et l'entretien des intérieurs et plus...*



## Une entreprise au service des gens.

Jean-Pierre Monjanel originaire de Merinchal vit maintenant à Montgrut depuis octobre 1999 « où il fait bon vivre » explique-t-il.

A cette époque il est employé à la scierie Faucher de St-Avit où il restera jusqu'en 2000. En 2001 il entre à la scierie Bonnabry à Condat-en-Combraille jusqu'à sa fermeture en 2006. De là lui vient l'idée de créer son entreprise « Jean-Pierre Services » spécialisée dans l'entretien d'espaces verts et de peinture d'intérieur et d'extérieur.

Depuis la réouverture de la scierie de Condat, il y travaille le matin en complément de son auto-entreprise.

« Pour travailler comme ça, il ne faut pas compter ses heures et être courageux » explique Jean-Pierre.

Avec le temps et le bouche à oreille l'entreprise s'est développée tant en matériel qu'en secteur d'activité. Il arrive à Jean-Pierre de travailler jusqu'à 50 km de chez lui mais ses principaux travaux sont sur les communes de Flayat, St Merd-La-Breuille, Crocq, St-Avit, Herment et Giat où il s'occupe surtout de résidences secondaires.

De plus l'acquisition d'une machine de décapage bois et fer (aérogommeuse) viendra compléter son matériel et élargir son activité.

Aujourd'hui à 56 ans, il recherche à former un jeune motivé qui pourrait reprendre son entreprise à son départ en retraite.

## Association les Galopins en Marche.

L'association les Galopins en Marche est spécialisée dans le secteur d'activité de l'accueil de loisirs sans hébergement crée en 2011 et fonctionne avec une subvention d'équilibre versée par la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine. Cette association accueille les enfants de 4 à 17 ans du territoire de l'ex-Haut Pays Marchois, dans les locaux de l'école maternelle de Mérinchal. Un service de transport est également mis en place.

L'assemblée générale a eu lieu le 08 octobre dernier à Mérinchal. Le bilan de l'année 2019 pour les activités extra-scolaires est bon. L'encadrement et les activités proposées répondent aux attentes des parents.

Les prévisions d'activités 2020 n'ont pu être assurées en raison de la situation sanitaire, seule la période d'été a été proposée mais elle n'a pas eu lieu par manque d'inscrits.

Contact : [alsh.lesgalopinsenmarche@laposte.net](mailto:alsh.lesgalopinsenmarche@laposte.net)

## Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine

Rue de l'étang  
23700 AUZANCES  
Tél. 05 55 67 04 99

Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Suite aux dernières élections municipales, le bureau de la Communauté de Communes a été renouvelé. 50 communes sont membres et représentent 13 872 habitants.



### PRÉSENTATION DES ÉLUS de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine



**M. Pierre DESARMENIEN**  
Président  
Maire de ROUGNAT



**M. Patrice MORANCAIS**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Maire de SAINT-CHABRAIS  
Finances/Budgets/CLECT



**Mme Marie-Françoise VENTENAT**  
2<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Maire de MÉRINCHAL  
Tourisme/Communication



**M. Christian PAYARD**  
3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Maire de LE COMPAS  
Ressources humaines/  
Organisation interne



**Mme Françoise SIMON**  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Maire d'AUZANCES  
Écoles



**Mme Georgette RAMOS**  
5<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
4<sup>ème</sup> adjointe de  
LAVAVEIX-LES-MINES  
Petite-enfance - Enfance -  
Jeunesse - Famille /  
Lien social



**Mme Valérie SIMONET**  
6<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
1<sup>ère</sup> adjointe de  
BUSSIÈRE-NOUVELLE  
Santé / Accueil en  
milieu rural / Nouveaux  
lieux pour entreprendre



**M. Jean-Jacques BIGOURET**  
7<sup>ème</sup> Vice-Président  
1<sup>er</sup> adjoint de  
BELLEGARDE-EN-MARCHE  
Urbanisme / Droits des sols /  
Zones d'activités / Energies  
nouvelles / Habitat



**M. Alexandre VERDIER**  
8<sup>ème</sup> Vice-Président  
Maire de CHÈNÉRAILLES  
Patrimoine immobilier /  
Entretien /  
Suivi des travaux



**M. René ROULLAND**  
9<sup>ème</sup> Vice-Président  
Maire de SAINT-GEORGES-  
NIGREMONT  
GEMAPI / Déchets



**M. David GRANGE**  
10<sup>ème</sup> Vice-Président  
Maire de SANNAT  
Assainissement collectif  
et non collectif

Le développement du territoire y compris le volet économie sera mené de manière partenariale par le Président, le ou les Vice-Présidents concernés et le Maire de la Commune.

# La Communauté de Communes Marche et Combraille s'engage dans une reconquête démographique



Maisons vides, fermetures des commerces et des services de proximité... Territoire rural de 13 600 habitants répartis sur 50 communes (965 km<sup>2</sup>), la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine perd en moyenne 0,6% de sa population par an, ce qui impacte profondément la vie locale. Pourtant de nombreux atouts caractérisent notre territoire : environnement préservé, situation géographique centrale, qualité du bâti... Forts de ces constats, les élus communautaires se sont engagés dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'attractivité afin d'encourager la venue de nouveaux habitants.

La volonté de la collectivité est ainsi d'accompagner le maintien de nos services et d'en favoriser le développement de nouveaux pour répondre aux besoins de tous : établissements scolaires, commerces, entreprises, associations, services de santé...

Cette politique est née d'une réflexion commune entre les intercommunalités creuses et le Conseil Départemental. Tous se sont engagés dans le développement de l'accueil et de l'attractivité de la Creuse en étant soutenus par l'Union Européenne qui s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.



La Communauté de Communes Marche et Combraille prévoit d'engager plusieurs actions sur son territoire. Ces actions s'orientent autour de 4 grandes thématiques :

Développement d'une nouvelle culture de l'accueil en collaboration avec les acteurs locaux et habitants,

Construction d'une offre globale d'installation en identifiant les besoins du territoire (emploi, logement, commerce...) et en communiquant sur notre offre de services,

Accompagnement des nouveaux arrivants et des porteurs de projets économiques afin de faciliter leur installation et leur intégration,

Promotion et valorisation du territoire Marche et Combraille en local avec les acteurs et habitants fières et ambassadeurs et au-delà de nos frontières via une stratégie départementale.

*Habitants, professionnels, associations, élus.... Vous vous sentez concernés par ces actions ? Vous souhaitez vous impliquer dans le futur réseau d'ambassadeurs ? Vous êtes un nouvel habitant en recherche d'informations ? Prenez contact avec Rachel LOILLIER, Chargée de mission Accueil-Attractivité à la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine : [rloillier@marcheetcombraille.fr](mailto:rloillier@marcheetcombraille.fr) ou 06.75.32.93.41.*



## Photo de classe, qui sont-elles ?



La réponse se trouve à la page 23



### Le repas des aînés remplacé par un colis.

le repas ne pouvant avoir lieu cette année en raison des risques sanitaires, le Conseil Municipal a décidé pour les plus de 60 ans et résidents permanents sur la commune d'offrir un panier garni qui leur sera apporté par les élus.

# Les agriculteurs minotiers de Flayat

C'est une aventure qui a duré plus de 4 décennies et dont il est important de se rappeler pour réaliser combien le monde change vite !

## A l'origine du Moulin de Flayat



C'est le 9 mai 1926 que se constitue la société des agriculteurs minotiers de Flayat. Lucien ROULET de Salesses près Crocq et Blaise LA-ROCHE de Bressol près Crocq en sont respectivement les premiers Président et Secrétaire. Nous constatons à cette occasion que ces deux villages qui étaient jusque là rattachés à la commune de Saint Agnant près Crocq se sentent aussi plus proches de Crocq que de Flayat... mais c'est à Flayat qu'ils investissent ! C'est effectivement à cette période que les villages de Bressol, des Chaussades, de Lépinas et de Salesses ont été rattachés à la commune de Flayat, à priori parce que le maire de Flayat a accepté de suivre le chantier de la construction de l'école de Lépinas !

L'objectif de la création de cette coopérative est de permettre à tous les agriculteurs qui produisent du blé ou du seigle de venir faire moudre leur grain à proximité pour obtenir de la farine pour faire leur pain. A cette époque, la majorité des familles possèdent encore un four à pain, ou en tout cas chaque village. Certains souhaitent aussi faire concasser leurs grains pour l'alimentation des animaux. Pour lancer leur société, ils font un appel à souscription et proposent dans un premier temps 200 actions à 1000 F, mais décident d'en doubler le nombre le 26 octobre 1926 et 400 000 F seront ainsi collectés avant le 25 décembre 1927 date à laquelle la clôture de la souscription est prononcée. Noter bien que nous parlerons dans cet article toujours en anciens francs !

Les statuts de la société seront publiés à 200 exemplaires et si vous souhaitez les relire, vous pouvez les retrouver sur le site « *Flayat.fr* » ou en demander un exemplaire à la mairie qui

vous le fera parvenir !

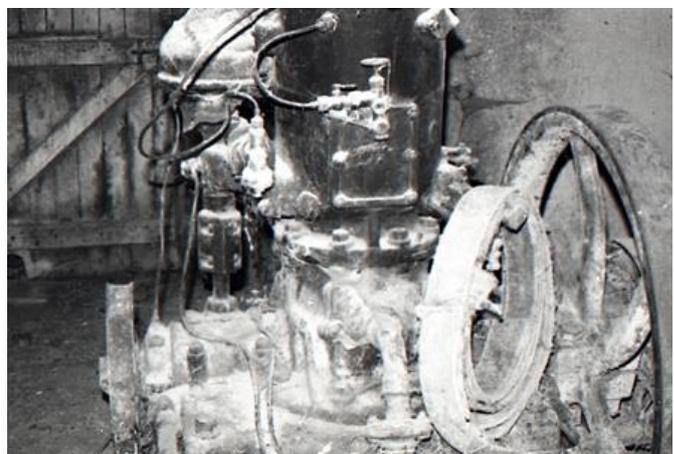
La construction du moulin va ainsi être lancée. Le terrain est acheté à M. Jean Dutheil et à M. Emile Moreau pour la somme de 4000 F et l'architecte choisi est M. Chaumette de Crocq. Il est décidé qu'il devra faire 1 voyage par semaine pour suivre le chantier depuis Crocq et qu'il sera indemnisé pour cela de 15 F par voyage. Le coût total de la construction du moulin s'éleva à 165 556 F.

Le moulin va être construit en pierre de granit du pays et inauguré le 26 juin 1927, jour du "concours de Flayat". Monsieur Eugène Goubely est chargé du lunch (cet anglicisme a de quoi surprendre dans un document de cette époque...) de l'inauguration et les drapeaux nécessaires se-



ront aussi achetés.

Le premier directeur est nommé, M. Henri Lecour, qui vit aussi à Salesses, et il ira en stage dans 2 autres moulins pour se former. Deux employés seront embauchés et l'activité de la société pourra démarrer et se poursuivra jusqu'en 1970. Les moyens de production, imposant moteur à essence et de nombreuses poulies ont beaucoup impressionné les habitants.



Le vieux moteur diesel

## Les Présidents de la société anonyme coopérative des agriculteurs minotiers de Flayat.



Le premier Président a donc été **Lucien Roulet**. Il demandera l'élection d'un vice-président en 1932, en la personne d'Eugène Goubely, car il considère que sa charge de président est trop lourde. C'est sans doute aussi qu'il sent la maladie approcher et il se retirera en 1934 pour mourir assez rapidement ensuite. Une plaque sera d'ailleurs déposée à son nom dans le moulin.

**Eugène Goubely**, originaire des Chaussades, lui succédera en 1934, mais pour deux années seulement. **Antoine Sidras** lui succédera 2 ans plus tard en mars 1936, mais il démissionnera rapidement pour cause de maladie en décembre 1936. **Michel Dalaubeix**, en qualité de doyen d'âge, assurera l'intérim et le prochain président connu sera **Albert Michon** à compter de 1939. Il assurera toute la période de la seconde guerre mondiale et c'est **Henri Lecour**, ancien directeur qui assurera la présidence à partir de 1946. Les deux derniers présidents connus sont **Victor Laroche** à partir de 1954 et **Pierre Millet** à partir de 1967.

### Les directeurs et employés.

Le premier directeur a été nommé au moment même de la création de la société des agriculteurs minotiers de Flayat et on en déduit qu'il faisait sans doute partie de l'équipe de ce projet. **Henri Lecour** a assuré la plus longue direction puisque nommé en 1926, il a demandé à se retirer 20 ans plus tard en 1946. Il a vraiment été un des acteurs essentiels de ce projet, que ce soit la construction du bâtiment, mais aussi l'intégration de toutes les évolutions essentielles de cette époque : l'électricité, confiée dans un premier temps à la Compagnie Loir et Centre avant que soit constitué EDF après la guerre, le téléphone qui sera installé en 1938, mais aussi les relations avec la Poste et les banques, ainsi que les compagnies d'assurances. Il sera remplacé en 1946 par **Octave Labas** dont nous savons finalement beaucoup moins de chose si ce n'est qu'il avait été employé auparavant. Nous ne connaissons pas non plus le nom de son successeur.

En ce qui concerne les employés, leurs noms ne sont pas tous connus durant ces 4 décennies, mais nous pouvons citer **Gaston Gourjon** en 1939, ainsi que **Camille Tinet**. Nous savons ce-

pendant qu'ils étaient entre 1 et 2 selon les périodes. Ils ont aussi connu l'arrivée des congés payés : il était prévu qu'ils devaient prendre alternativement chacun 15 jours de vacances à compter du 15 juillet afin que le moulin ne ferme pas. La délibération du conseil d'administration précise cependant que "les jours de mauvais temps, ils se retrouveront tous les deux au moulin à cause de la clientèle plus nombreuse les jours de mauvais temps."

Le dernier employé connu a aussi été désigné comme directeur dans un des derniers conseils d'administration : il s'agit de **Gaston Lebouchard** qui est lui aussi de Salesses.

Il est intéressant aussi de regarder l'évolution de la rémunération annuelle des directeurs et employés pendant cette période. Elle est toujours exprimée en anciens francs et témoigne des évolutions économiques de cette période et notamment à la fin de la seconde guerre mondiale. Voici donc un tableau synthétique de l'évolution de ces rémunérations annuelles.

Nous pourrions continuer et expliquer les raisons

Année	Rémunération directeur	Rémunération employé
1926	12 000 F	8 000 F
Février 1940	13 000 F	9 500 F
Mai 1940	16 000 F	12 000 F
Mars 1942	18 000 F	14 000 F
Août 1945	46 800 F	39 600 F
Mars 1946	50 000 F	45 000 F
Mars 1947	80 000 F	70 000 F
Février 1948	105 000 F	85 000 F
Mars 1949	125 000 F	105 000 F

du déclin. Le moulin de Flayat a souvent acheté des grains car les productions locales ne suffisaient pas à fournir la farine demandée par les habitants du secteur. Lorsque ces habitants ont cependant arrêté de faire eux-mêmes leur pain au milieu des années 60, le moulin a essayé de vendre sa farine au-delà de Flayat, mais sans trouver la rentabilité nécessaire.

C'est ainsi que l'activité s'est arrêtée en 1970 et la dissolution a été décidée lors d'une dernière assemblée générale le 14 mars 1996. Le bâtiment a été vendu à la commune de Flayat qui l'a transformé en immeuble de logements.

Cet article a pu être réalisé grâce à toutes les rencontres que plusieurs d'entre vous ont pu avoir notamment avec Nelly Villetelle et aux documents que vous lui avez prêtés. Nous souhaitons, sans vous citer individuellement, que chacun en soit vivement remercié.

Vous pouvez encore compléter cet article en adressant vos connaissances sur l'histoire de ce moulin et de ceux qui s'y sont investis. Vous pouvez nous les adresser à la mairie et nous compléterons ainsi ce document et pourrons par la suite rédiger une plaquette sur l'histoire du moulin de Flayat.

# La commune de Flayat est pleinement engagée au sein du Parc Naturel Régional (PNR) Millevaches en Limousin.

Depuis la création du PNR, la commune de Flayat y a trouvé sa place et s'est intégrée dans différents projets. Nous faisons un point à l'occasion de l'élection de son nouveau président.

## Un nouveau Président pour le PNR : Philippe Brugère.



Le PNR est composé de 124 communes issues de 3 départements : la Corrèze, la Creuse et la Haute Vienne. Chacune de ces communes désigne un délégué pour le PNR, et les 8 communautés de communes auxquelles elles appartiennent désignent aussi 32 délégués. Les élections municipales sont donc une occasion de renouveler les noms des délégués communaux et communautaires et par la suite d'élire, au sein de ces 156 délégués, 12 membres qui feront partie du conseil d'administration. Cette dernière élection a eu lieu le 22 septembre 2020 et 4 personnes ont été élues pour la Creuse : Patrick Mounaud de Flayat, Gilles Magrit du Mas d'Artiges, Gérard Salviat de la Villedieu et Renée Nicoux de la Communauté de Communes de Creuse Grand Sud.

Les 156 délégués ont ensuite procédé à l'élection du nouveau Président du PNR : **Philippe Brugère**, maire de Meymac, vice-président de la communauté de communes Haute Corrèze Communauté. Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette importante responsabilité.



## Les projets de Flayat soutenus par le PNR.

Le PNR Millevaches en Limousin a été créé en 2004 et la collaboration a toujours été réelle avec la commune de Flayat mais elle est particulièrement dense en ce moment si on en juge au nombre de projets en cours. Au-delà du **projet de rénovation de murs en pierres sèches** déjà évoqué, le PNR nous a apporté son soutien dans le cadre du **projet de rénovation de l'ancien bâtiment de la Poste**. Notre engagement en termes d'utilisation de bois locaux, ainsi que la qualité de l'isolation qui a été retenue nous ont permis d'avoir leur association à l'élaboration du cahier des charges et l'obtention d'une subvention pour financer le maître d'œuvre.



val et de créer plusieurs aires de Bivouac à travers tout le Massif Central. Flayat pourra ainsi en acquérir une selon le modèle ci-joint. Le PNR nous soutient dans ce projet et a déjà obtenu un niveau de subventionnement tout à fait intéressant. L'aire de bivouac pourra être installée sur le terrain de l'ancienne cure, près du mur en pierres sèches restauré.

Le PNR nous a aussi soutenu dans le cadre du **projet de revitalisation du centre bourg** : cette étude conduite par le cabinet l'Arban et qui avait été présentée le 25 juillet aux habitants a été financée à 75% par le PNR. C'est sur la base de ces réflexions que nous continuons à faire avancer différents projets.

**Le projet d'aire de bivouac** est aussi une initiative du PNR et plus précisément de l'association des PNR du Massif Central. Il s'agit de développer le tourisme rural itinérant en développant les chemins de randonnée, que ce soit pour des parcours à pied, en VTT ou à che-



C'est aussi en lien avec le PNR que nous avons candidaté pour obtenir le **label "Villes et villages étoilés"** déjà obtenu par plusieurs des communes environnantes. Il s'agit là-aussi de mettre en valeur une réalité de notre région dans le cadre du développement du tourisme rural. Le ciel étoilé peut effectivement être caractérisé comme un des moins pollués par la lumière artificielle de notre territoire. Le PNR va d'ailleurs présenter sa candidature pour être retenu comme une des 20 "réserves internationales de ciel étoilé" qui existent au niveau mondial et notre commune en est un des points intéressants.



## Stage d'initiation à la construction de mur en pierres sèches, ouvert aux employés communaux et aux particuliers.



Pour la troisième année consécutive, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin a organisé un stage d'initiation à la construction de mur en pierres sèches. C'est à Flayat que celui-ci s'est déroulé sous la direction d'Alain Mathieu, formateur agréé, et Yann Scott, tous deux muraillers professionnels dans le Sud de la France. Le territoire est riche de ces constructions qui nécessitent de l'entretien et de la restauration pour perdurer. Le

Il est très important de conserver l'architecture rurale traditionnelle, témoignage de matériaux et de techniques de mises en œuvres qui constituent une richesse et participe de l'identité du territoire. L'intérêt de restaurer et réhabiliter ce patrimoine bâti est à la fois historique et touristique » Isaëlle Cornuau, du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)

mur en pierres sèches présente de nombreuses qualités et son élévation demande une certaine technicité pour assurer un drainage parfait sans omettre la rectitude de l'alignement et de l'aplomb.

### Former les agents communaux

Dans le cadre de ces sessions, le stage était ouvert aux agents techniques des communes pour une première partie de trois jours, c'est de la formation professionnelle. Trois autres journées sont proposées au grand public pour un jour de découverte.

Le mur retenu pour ce stage est celui qui encadre le jardin de l'ancienne cure, un mur à la fois de soutènement et de séparation entre deux propriétés. Les neuf employés communaux venus de sept communes différentes se sont attelés à la tâche après un moment de théorie initiale expliquée par les professionnels. Le tri des pierres, leur choix, selon la grosseur, la forme sont essentiels, la pose demande un coup d'œil averti et au début, il faut bien remettre l'ouvrage sur le métier plusieurs fois avant de trouver la bonne place et ensuite ajuster avec d'autres pierres pour finaliser l'ouvrage.



Responsable de l'organisation de cette action au PNR, Fanny Couegnas a déclaré « Quand un mur s'écroule dans une commune, le maire a tendance à le faire remonter en le bétonnant. C'est contre-productif et cher. »

### Un stage ouvert à tous.

Plus de trente-cinq particuliers étaient inscrits pour participer pendant une journée, de vendredi à dimanche, à l'initiation de cette forme de maçonnerie traditionnelle et ancestrale.

La mairie de Flayat avait mis à disposition le nécessaire au bon déroulé de cette semaine et l'accueil fut assuré par l'Espace-Associatif-Alain-Fauriaux. Tous les stagiaires, que ce soit dans le cadre de la formation ou de l'initiation, se sont montrés particulièrement satisfaits de ce temps d'apprentissage d'un savoir-faire ancestral et universel.



# Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement du pays de Crocq.

Après de fortes difficultés de gestion ces dernières années, le SIAEPA se dote d'une nouvelle gouvernance.

Les fortes difficultés de gestion de ces dernières années avaient conduit les administrateurs du SIAEPA à ne pas voter le budget de 2019. La préfète de la Creuse avait donc saisi la Cour Régionale des Comptes et après une première analyse, cette juridiction avait demandé à la préfète de valider un budget pour l'année 2019. Ce budget très rigoureux ne permettait cependant ni de faire les investissements indispensables, ni de redresser la situation.

Les élections municipales de ce printemps ont permis de renouveler les délégués des communes et des communautés de communes au SIAEPA. L'ancien président n'ayant pas été renouvelé, c'est le premier vice-président, Henri Granet, maire de Saint Oradoux de Chirouze qui a assuré un premier intérim. Il a très rapidement convoqué une assemblée générale afin de procéder à l'élection d'une nouvelle gouvernance. M. René Roulland, maire de Saint-Georges Nigremont a été élu Président, accompagné de M. Jean-Paul Weltzer, maire de Saint-Agnant près Crocq comme 1er vice-président et Henri Granet en qualité de 2ème vice-président.

Dans l'attente de ces nominations et devant l'impossibilité de voter un budget en 2020, la préfète de la Creuse avait dû à nouveau saisir la Cour Régionale des Comptes. La situation s'étant encore aggravée, cette juridiction demande cette année des mesures plus rigoureuses avec notamment la nécessité pour les communes adhérentes de contribuer à la réduction du déficit du SIAEPA. Elle demande aussi une augmentation du tarif de l'eau, considérant que le tarif appliqué est nettement inférieur à la moyenne départementale et nationale.

Lors d'une réunion récente, le président du SIAEPA a réuni les maires des communes adhérentes, ainsi que l'ensemble des délégués. A cette occasion, une augmentation du prix de l'eau a été décidée, mais elle reste modérée. D'autre part, le principe d'une contribution des communes a été retenu mais réparti sur les 3 prochaines années, même si les modalités restent encore à préciser.

## Photo de classe, qui sont-elles ? suite

En partant du haut, premier rang de gauche à droite en haut :

Odette LACHERADE, Marcelle NEOLIER, Berthe GUINOT, Marie-jeanne ROULET, Gisèle CHAMBRAGNE, Pierrette GOUYON, Nanou DECOMBAT, Renée VILLATEL.

Deuxième rang de gauche à droite : Aimée ARFEUILLE, Renée RICHARD, Jeannine ARFEUILLE, Andrée BOURGNI-NAUD, Jeanine FAURIAUX, Claudette GOUYON, Denise ALIOS, Hélène GUINOT, Ginette AUBEIX.

Troisième rang de gauche à droite :

Yvette SERRE, Monique FAURIAUX, Michèle ALLEGRE, Bernadette LAURELUT, **Mme FAUCHER, Mme MANGENOT maitresses**), Andrée SIMONET, Gisèle GOUTTEFEANGEAS, Monique ALLEGRE, Nicole FAURE.

Quatrième rang de gauche à droite :

? ANDANSON, Huguette ANDANSON, Arlette MILLET, Rolande FAURE, Pierrette Thomas, Monique CHAMBRAGNE, Nicole MICHON, Danièle VEYSSET.

Cette photographie date de 1950, la cantine se tenait maison Boueix au milieu du Bourg, actuellement maison Martin



*Bonnes fêtes*

*Meilleurs vœux*

*pour 2021*

Nouveau service « paiement de proximité »



**PAIEMENT DE PROXIMITÉ**

Partenaire agréé de la direction générale des finances publiques

**Pour payer en espèces\* : vos impôts, amendes, avis de cantine, de crèche, d'hôpital... rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo**

\* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

MINISTÈRE DES FINANCES PUBLIQUES

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une **offre de paiement de proximité** pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Buralistes partenaires :

- ECOLIEN 7 rue de la Quérade à Flayat,
- Bar de l'Espérance 47 Grande Rue à Crocq,
- Tabac Presse Aguilar 2 rue du Général Craplet à La Courtine.